



Corporation de la municipalité de La Nation Procès-verbal

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2024-04

Type : Ordinaire

Date : 26 février 2024

Heure : 16h30

Endroit : Hôtel de ville, 958 Route 500 West, Casselman, Ontario

Président : Francis Brière, Maire

Préparé par : Aimée Roy, Greffière adjointe

Vidéo : L'enregistrement de la réunion est disponible pour visionner sur notre chaîne [YouTube](#)

Sujets à l'horaire précis :

16h30 : 11.1 Délégation, Eco Est, projets, communications, but et mission

Présence des membres du Conseil

Maire Francis Brière, Maire, oui
Conseiller quartier 1, Tim Stewart, oui
Conseiller quartier 2, Alain Mainville, oui
Conseiller quartier 3, Danik Forgues, oui (arrivé à 16h36)
Conseiller quartier 4, Raymond Lalande, oui
Conseiller quartier 5, Daniel Boisvenue, oui
Conseillère quartier 6, Marjorie Drolet, oui

Présence du personnel municipal

Josée Brizard, DG-Greffière
Aimée Roy, Greffière adjointe

Amélie Deschamps, Coordinatrice de la communication et du marketing
Justin Lafrance, Directeur adjoint des loisirs
Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme
Mario Villeneuve, Chef pompier
Nicholas Pigeon, Directeur par intérim de l'eau et des eaux usées
Sebastien Mainville, Gérant par intérim de l'eau et des eaux usées
Marc-Olivier Gratton, Ingénieur Civil

Présence d'invités

Lynn Ovenden, Eco Est

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution : 88-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

Addition :

Sujet 5.2.2 Rapport #PLA-04-2024, Employé

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

Sujet 5.3 Francis Brière, Maire

5.3.1 Rapport verbal, Employé

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

Sujet 9.1 Francis Brière, Maire

9.1.1 Motion demandant l'appui des Comtés Unis de Prescott-Russell pour le projet Brigil à Limoges

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 89-2024

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune

5. Session Huis clos

Fermeture pour huis clos

Résolution : 90-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **16h42** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de la Loi municipale 2001 :

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

Adoptée

Réouverture après huis clos

Résolution : 91-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **17h25**

Adoptée

5.1 Procès-verbal de la session à huis clos tenue le 12 février 2024

5.1.1 Affaires découlant des procès-verbaux des réunions précédentes

5.2 Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme

5.2.1 Rapport PLA-03-2024, disposition de terrain potentielle

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;

Résolution : 92-2024

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le conseil approuve la recommandation tel que présenté à huis clos par le Directeur de l'urbanisme dans son rapport PLA-03-2024.

Adoptée

5.2.2 Rapport #PLA-04-2024, employé

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

Résolution : 93-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le conseil approuve la recommandation tel que présenté à huis clos par le Directeur de l'urbanisme dans son rapport PLA-04-2024.

Adoptée

5.3 Francis Brière, Maire

5.3.1 Rapport verbal, Employé

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

6. Adoption des procès-verbaux des séances précédentes

6.1 Procès-verbal de la réunion de Conseil ordinaire tenue le 12 février 2024

Résolution : 94-2024

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de l'assemblées suivante soit adopté tel que présenté :

- Réunion de Conseil ordinaire tenue le 12 février 2024

Adoptée

7. Adoption des recommandations des comités du conseil municipal

7.1 Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Bibliothèque municipale tenue le 6 décembre 2023

7.2 Procès-verbal de la réunion du Comité directeur du patrimoine et de la culture tenue le 12 décembre 2023

Résolution : 95-2024

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que les procès-verbaux des assemblées suivantes soient adoptés tels que présentés :

- Réunion du Conseil d'administration de la Bibliothèque municipale tenue le 6 décembre 2023
- Réunion du Comité directeur du patrimoine et de la culture tenue le 12 décembre 2023

Adoptée

8. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

8.1 Mario Villeneuve, Chef pompier

8.1.1 Rapport NFD-03-2024, Règlement pour établir et régir le Service des incendies de la Municipalité de La Nation

8.2 Nicholas Pigeon, Directeur par intérim de l'eau et des égouts

8.2.1 Rapport WS-03-2024, Plan directeur de l'eau du Village de St-Isidore

Résolution : 96-2024

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil accepte la portée des travaux proposés par J.L. Richards & Associates Limited au coût de 51 840,00\$ plus TVH pour réaliser son plan directeur de l'eau pour le Village de St-Isidore.

Adoptée

8.2.2 Rapport d'audit externe (2023), Norme de gestion de la qualité de l'eau potable

Résolution : 97-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive le rapport d'audit externe 2023, par Intertek, pour le système de gestion de la qualité de l'eau potable, tel que présenté à la réunion du 26 février 2024.

Adoptée

8.2.3 Rapports annuels d'eau potable pour St-Isidore et Limoges

8.2.4 Rapport annuels d'eaux usées pour St-Isidore, Limoges, St-Albert, Fournier et St-Bernardin

Résolution : 98-2024

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive les rapports annuels 2023 suivants, tels que présentés :

- Rapports annuels 2023 d'eau potable pour St-Isidore and Limoges
- Rapports annuels 2023 d'eaux usées pour St-Isidore, Limoges, St-Albert, Fournier and St-Bernardin

Adoptée

9. Avis de motions proposées

9.1 Francis Brière, Maire

9.1.1 Motion demandant l'appui des Comtés Unis de Prescott-Russell pour le projet Brigil à Limoges

Résolution : 99-2024

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Marjorie Drolet

Attendu qu'une modification de zonage a été soumise à la Municipalité de La Nation par Brigil pour créer 2 000 unités résidentielles et 110 000 pieds carrés d'espace commercial dans le village de Limoges ;

Et attendu que le département d'Urbanisme et de Foresterie des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) a fourni des observations écrites en tant qu'organisme public à la Municipalité de La Nation pour indiquer son opposition à la modification de zonage, compte tenu de sa non-conformité avec le Plan officiel des CUPR ainsi qu'avec la Déclaration de principes provinciale ;

Et attendu que le département d'Urbanisme et de Foresterie des CUPR a également indiqué, dans la même lettre, son intention de faire appel au Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire si cette modification de zonage est ultimement approuvée par le Conseil de la Municipalité de La Nation.

Qu'il soit résolu que le Conseil de la municipalité de La Nation appuie le projet de Brigil et demande au Conseil des Comtés unis de Prescott et Russell à s'engager à ne pas interjeter appel auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire si la modification au zonage est approuvée par le Conseil de la municipalité de La Nation.

Adoptée

10. Affaires découlant des réunions précédentes

10.1 Aimée Roy, Greffière adjointe

10.1.1 Rapport CL-04-2024 Mise à jour au sujet des changements proposés au Règlement régissant les réunions du Conseil

Résolution : 100-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve les changements suivants aux dates de réunions de Conseil :

- Déplacer la réunion du 22 avril 2024 au 29 avril 2024
- Déplacer la réunion du 10 juin 2024 au 3 juin 2024
- Déplacer la réunion du 11 mars 2024 au 18 mars 2024

Qu'il soit également résolu que, selon la section 37.5 du Règlement régissant les réunions de Conseil, ce rapport soit un avis de proposition d'abroger le règlement 02-2023 et d'adoption d'un nouveau règlement régissant les réunions du Conseil avec les changements approuvés.

Qu'il soit également résolu que le Conseil approuve d'aller de l'avant avec une réunion par mois en juillet et en août 2024, le 3^e lundi du mois, et 2 réunions par mois pour les autres mois.

Adoptée

10.1.2 Rapport CL-02-2024 Dons aux Clubs optimistes et clubs d'âge d'or

Résolution : 101-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 500,00 \$ aux clubs optimistes suivants :

- Club Optimiste de St-Albert
- Club Optimiste de St-Isidore
- Club Optimiste de Forest Park

Qu'il soit également résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 250,00 \$ au Club Optimiste de Casselman

Qu'il soit également résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 300,00 \$ aux clubs d'âge d'or suivants :

- Club le Bonheur, Limoges
- Club le Réveil, Fournier
- Nation Area Seniors, Fournier
- Club Renaissance, St-Isidore
- Comité consultatif de St-Bernardin

Qu'il soit également résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 150,00 \$ au club d'âge d'or de Casselman (club 60).

Qu'il soit également résolu que les dons mentionnés ci-haut soient prélevés du compte de don des Comtés Unis de Prescott-Russell.

Adoptée

10.2 Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme

10.2.1 Rapport ZBL-13-2024-2 Rapport à la suite de la réunion publique du 15 janvier 2024 pour une modification de zonage, dossier ZBL-13-2023 au 7951 County Rd 10

11. Délégations

11.1 Présentation Eco Est, projets, communications, but et mission (16h30)

12. Règlements municipaux

12.1 Règlement # 3-2024 – modification au règlement de zonage #2-2006, Partie de lot 1, Concession 2, ancien Caledonia

12.2 Règlement # 6-2024 – pour établir et régir le Service des incendies de la Municipalité de La Nation,

Résolution : 102-2024

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que les règlements # 3-2024 et 6-2024, tels que décrits à l'ordre du jour le 26 février 2024, soient lus et adoptés en première, deuxième, et troisième lecture :

- **Règlement # 3-2024** – Modification au règlement de zonage #2-2006, Partie de lot 1, Concession 2, ancien Caledonia
- **Règlement #6-2024** – Pour établir et régir le Service des incendies de la Municipalité de La Nation

Adoptée

13. Approbation du rapport de variance et comptes fournisseurs

13.1 Comptes payables

Résolution : 103-2024

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que le conseil approuve les comptes payables jusqu'au 29 février 2024.

Pièce justificative 4 : **781 307,37\$**

Adoptée

14. Autres

15. Rapports mensuels divers

15.1 BSEO – Flambées en cours

16. Correspondance

16.1 AMO – Watchfile

16.2 Table de concertation, Concerté.e.s pour l'égalité

16.2.1 Infolettre

16.2.2 Campagne Élevons la voix pour l'amélioration de la condition féminine dans Prescott-Russell

16.3 Ville de Sarnia et Ville de Plympton-Wyoming, résolution au sujet de la taxe sur le carbone

16.4 Comté de Prince Edward et Ville de de Plympton-Wyoming, résolution au sujet du soutien pour que la province allonge la durée de vie des appareils d'incendie

16.5 Ministère du transport, Mémo au sujet du renouvellement des plaques d'immatriculation

16.6 Avis de modification d'un règlement de zonage, Municipalité de Casselman, Partie de lot 11, Concession 6

16.7 Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, Infolettre

Résolution : 104-2024

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que la correspondance telle que décrite à l'ordre du jour du 26 février 2024 soit reçue.

Adoptée

17. Événements à venir

17.1 – 11 mars 2024, Réunion de Conseil ordinaire **(remis au 18 mars 2024)**

17.2 – 11 au 15 mars 2024 – Camp Multisport pour la semaine de relâche au Complexe Sportif de La Nation avec Kawabunga

17.3 – 25 mars 2024, Réunion de Conseil ordinaire

18. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

Résolution : 105-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le règlement no. 17-2024, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion ordinaire du 26 février 2024, soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture.

Adoptée

19. Ajournement

Résolution : 106-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **19h01**

Adoptée